



# BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 4  
MARS 2014

LÉGISLATURE  
2013-2016



# ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

---

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée, à la salle polyvalente de Chalais, le

**lundi 24 mars 2014 à 20 h**

## Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 25 mars 2013
2. Comptes de l'exercice 2013
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
3. Budget 2014 et plan financier pluriannuel
  - Présentation
  - Approbation
4. Agrégations bourgeoises
5. Divers

A l'issue de l'assemblée, une raclette sera servie à tous les participants.

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

**SONT CONVOQUÉS À CETTE ASSEMBLÉE  
UNIQUEMENT LES BOURGEOIS ET BOURGEOISES**

## **SORTIE DES BOURGEOIS-ES**

La traditionnelle sortie biennale des bourgeois-es aura lieu,

**le dimanche 28 septembre 2014 au Crêt-du-Midi**

Tous-tes les bourgeois(es) sont invités-es, d'ores et déjà, à réserver cette date.  
Le programme détaillé leur sera communiqué en temps opportun.

Le Conseil bourgeoisial et la Commission bourgeoise

# MONTEZ LA BARRE S'IL VOUS PLAÎT!



> Alain Perruchoud

Ces dernières années, le tourisme a été l'une des préoccupations les plus importantes du Conseil communal. Les commissions et conseils ad hoc ont abattu un énorme travail qui a abouti, notamment, au remplacement de la télécabine, à la recapitalisation et à la restructuration de l'entreprise, aujourd'hui majoritairement en mains communales. La mise en œuvre des bus navettes, l'installation de la zone de rencontre (20 km/h) au centre du village de Vercorin et la gestion du parking de la télécabine sont autant d'éléments complémentaires, fruits d'une réflexion approfondie sur l'avenir touristique de notre commune. Ces quelques lignes résument un travail d'autant plus lourd qu'il a été mené essentiellement par des miliciens qui ont puisé leur énergie dans leur foi en l'avenir.

Après une belle saison hivernale 2012-2013, quasi euphorique, cette saison-ci nous reconnecte avec la dure réalité. Un Noël presque sans neige qui n'a pas su attirer les skieurs locaux de la plaine et des weekends avec une météo en demi-teinte ont tôt fait de rougir les chiffres des sociétés de remontées mécaniques. La qualité remarquable des pistes et le bon fonctionnement des installations de remontées n'y ont rien changé. L'avenir s'annonce pour le moins morose.

Comment s'en sortir ? En augmentant le nombre de lits chauds, c'est sûr ! Le projet est en cours, les plans d'aménagement détaillés seront prochainement mis à l'enquête publique et les tractations vont bon train. Mais il ne faut pas rêver, avant de sceller la première pierre du nouveau complexe de résidences touristiques, il faudra bien patienter encore quelques années. Il nous faut donc trouver d'autres pistes pour tenir le coup.

Vercorin se doit de devenir attractive. Mais pour cela, à l'instar de n'importe quelle fille, elle doit se faire belle et soigner son apparence. La Commune et la Télécabine ont fait de leur mieux. Certes, il reste une marge de progression, mais il est temps

maintenant de passer le relais. Certains acteurs touristiques offrent des prestations de grande qualité, d'autres ont amélioré leur offre et il faut le souligner. En revanche, des points noirs demeurent et c'est sur ces points-là qu'il faut absolument travailler.

Nous ne pouvons pas nous résigner à voir des hôtels inexploités alors que nous avons un cruel besoin de lits chauds. Il n'est pas soutenable que des établissements ferment, ne serait-ce qu'une journée ou une soirée durant les périodes de haute saison. Que dirait-on si les remontées mécaniques n'ouvraient que les jours de beau temps et de grande fréquentation ? Il n'est pas correct d'afficher son nom sur un Verco-pass censé attirer le client pour finalement lui refuser le rabais promis. Ce n'est pas normal qu'à Vercorin on ait de la peine à trouver de quoi remplir son cabas. Nos hôtes méritent mieux, car l'économie de notre village touristique dépend d'eux. Or, leurs exigences augmentent et la concurrence l'a bien compris. Il est donc indispensable de répondre à leurs attentes sans quoi ils iront voir ailleurs et nous nous réveillerons avec la gueule de bois.

Le tourisme est l'affaire de tous. Cela a été dit et redit et cela est d'autant plus vrai en période difficile. Le tourisme comme toutes activités commerciales s'articule le long d'une chaîne de valeurs. Or, la solidité de cette chaîne se mesure par la résistance de son maillon le plus faible. En conséquence, si nous voulons progresser et devenir compétitifs, nous devons renforcer ces maillons. J'en appelle donc à chaque acteur touristique pour qu'il fasse son examen de conscience, évalue son propre potentiel d'amélioration et s'engage à augmenter encore ses exigences envers lui-même. Il faudra peut-être consentir à quelques sacrifices, mais l'heure est grave et il est vraiment temps de réagir.

Le tourisme est définitivement l'affaire de tous. Alors montez la barre s'il vous plaît ! C'est à ce prix-là que nous gagnerons.

**Alain Perruchoud, président**

# ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 25 MARS 2013

---

M. Alain PERRUCHOUD, Président, salue les 38 participant-e-s et leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

La convocation a été portée à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois par l'intermédiaire du pilier public, dans les délais légaux de 20 jours; elle a été relayée ensuite par le Bulletin Officiel et le CHALAIS-Infos N° 1 du mois de mars 2013.

D'emblée, le Président s'excuse auprès des Bourgeoises et Bourgeois de Vercorin qui n'ont pas encore reçu le CHALAIS-Infos, par suite d'un problème de distribution.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour prévu pour cette assemblée.

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoise du 26 mars 2012**
2. **Comptes de l'exercice 2012**
  - **Présentation**
  - **Rapport du réviseur qualifié**
  - **Approbation des comptes**
3. **Budget 2013 et plan financier pluriannuel**
  - **Présentation**
  - **Approbation du budget 2013 partielles des RCCZ + PAZ**
4. **Délégation de compétence au Conseil bourgeois pour la constitution de DSDP**
5. **Délégation de compétence au Conseil bourgeois pour l'acquisition de terrains au lieu-dit « Les Clous »**
6. **Nomination de la commission bourgeoise (Art. 51 LCo)**
7. **Nomination du réviseur qualifié (Art. 83, al. 2 LCo)**
8. **Agrégation bourgeoise**
9. **Divers**

Le Président propose Mme Daniella BRUTTIN et M. Benoît ANTILLE en qualité de scrutateurs officiels pour cette Assemblée primaire; cette proposition est acceptée sans contestation.

## 1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE DU 26 MARS 2012

Le Président signale que la publication du procès-

verbal dans le dernier CHALAIS-Infos, a été malheureusement tronquée à partir du point 6 de l'ordre du jour; dès lors, il demande si une personne souhaiterait la lecture de cette partie. Cela n'est pas le cas.

M. Jean-Yves PERRUCHOUD précise qu'il avait proposé une éventuelle vente de la Maison Bourgeoise à la Commune de Chalais.

Mis à part ce complément, il n'y a pas d'intervention et le protocole est approuvé.

## 2. COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Le rapport présidentiel sur l'année écoulée est extrêmement court puisque l'organisation de la sortie des Bourgeois a été le seul événement marquant de l'année écoulée.

Il adresse ses sincères remerciements aux concierges, tout particulièrement à M. Serge ANTILLE qui fait valoir son droit à la retraite, à tous les collaborateurs, aux membres de la commission bourgeoise et au Conseil bourgeois pour leur active participation. Il présente également les 2 nouveaux conseillers bourgeois, Mme Cosette PRODUIT et Pascal VEILLON qui participent à leur 1ère assemblée bourgeoise.

M. Alain PERRUCHOUD présente ensuite les résultats globaux de l'exercice écoulé, soit les chiffres principaux, selon le tableau résumé ci-après.

Aucun investissement n'a été réalisé durant cet exercice.

Le Président passe en revue les rubriques comptables et explique les différences importantes, notamment, pour les intérêts des dettes (acte MARTIN), les charges des bâtiments de Sigeroulaz (étude d'affectation).

Au chapitre des recettes, les locations de Sigeroulaz accusent un fléchissement dû à l'arrêt d'exploitation de la télécabine durant l'été 2012.

M. Jean-Yves PERRUCHOUD s'étonne de l'amortissement des terrains pour Fr. 10'000.-- ainsi que de la sup-

## ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 25 MARS 2013

Fonctionnement	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
Recettes	Fr. 146'944,45	Fr. 147'464,40	Fr. 152'560,65
Dépenses	Fr. 76'403,55	Fr. 72'420,00	Fr. 46'990,75
Marge d'autofinancement	Fr. 70'540,90	Fr. 75'044,40	Fr. 105'569,90
Amortissements comptables	Fr. 66'500,00	Fr. 75'500,00	Fr. 86'000,00
Perte (-) / Bénéfice net (+)	Fr. 4'040,90	Fr. - 455,60	Fr. 19'569,90
Dettes nettes	Fr. 607'202,00	Fr. 535'698,75	Fr. 610'743,15
Fortune nette	Fr. 352'173,15	Fr. 348'132,25	Fr. 348'587,85

pression de la rubrique « Fonds de rachat de terrains » qui aurait dû passer, par souci d'exactitude comptable et de transparence, par le compte de résultat.

M. Jean-Pierre CHEVALLEY répond qu'effectivement la règle est de ne pas amortir les terrains ; par contre, cette réduction permet d'ajuster la valeur réelle des propriétés.

Il n'y a pas eu de constitution de fonds, mais uniquement les recettes de ventes de terrain ; ces écritures n'ont pas passé non plus par les comptes de résultats. Par ailleurs, ces écritures ne changent en rien le résultat final.

Le Président complète l'information en rappelant qu'il ne s'agit pas d'un fonds, mais uniquement d'un complément d'information qui démontre aux Bourgeoises et Bourgeois que le Conseil bourgeois a respecté la décision prise lors de l'Assemblée primaire du 20 mars 2006.

M. Jean-Pierre CHEVALLEY, Réviseur qualifié, donne lecture de son rapport fiduciaire et propose l'approbation des comptes tels que présentés.

**Au vote, l'Assemblée approuve les comptes 2012, à l'unanimité.**

### 3. BUDGET 2013 ET PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Le budget de fonctionnement est quasiment identique au budget précédent.

Au chapitre des travaux extraordinaires, le Président explique qu'une réflexion est prévue pour une meilleure exploitation des bâtiments de Sigeroulaz (buvette et colonie) en relation avec le mandat de location confié à la Télécabine. Une étude de faisabilité sera confiée tout prochainement à un architecte.

La marge d'autofinancement 2013 devrait s'élever à Fr. 87'400,-- pour des recettes totales de Fr. 152'100,--, des dépenses de Fr. 64'700,--, des amortissements comptables à hauteur de Fr. 75'500,-- et un bénéfice net de l'exercice de Fr. 11'900,--.

M. Clément PERRUCHOUD demande des explications sur la rubrique « Entretien des forêts » qui est à zéro.

Le Président rappelle que le mandat d'exploitation des forêts a été attribué au Triage forestier du Vallon ; cette entité indépendante gère l'ensemble de notre territoire, sans qu'il en coûte à la Bourgeoisie.

**Au vote, à l'unanimité, l'Assemblée approuve le budget 2013.**

Le Président donne connaissance du plan financier pluriannuel 2013-2016.

Il ne devrait pas y avoir de grands changements quant aux frais de fonctionnement et le seul investissement pourrait concerner l'adaptation des bâtiments de Sigeroulaz, dont le montant n'est pas connu pour l'instant.

La fortune de la Bourgeoisie devrait atteindre, au 31 décembre 2016, un montant d'env. Fr. 390'000,--.

### 4. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL BOURGEOISIAL POUR LA CONSTITUTION DE DSDP

Régulièrement, les surfaces achetées par la Bourgeoisie font l'objet de demandes de location.

Pour éviter d'attendre presque une année, la prochaine assemblée et risquer de perdre l'entrepreneur intéressé qui souhaiterait s'engager rapidement, le Président propose de prendre une décision de

## ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 25 MARS 2013

---

principe qui donne « carte blanche » au Conseil Bourgeoisial pour la constitution de DSDP, selon les modalités en vigueur (location à Fr. 2,50 le m<sup>2</sup>, durée de 50 ans) afin qu'une réponse rapide puisse être donnée.

Evidemment, si 2 personnes ou entreprises sont en concurrence pour une parcelle, le Bourgeois aura une préférence dans l'attribution du DSDP.

**Au vote, l'Assemblée approuve la délégation de compétence au Conseil Bourgeoisial pour la constitution de DSDP dans la zone « Les Clous », à l'unanimité.**

### 5. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL BOURGEOISIAL POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS AU LIEU-DIT « LES CLOUS »

Dans ce même secteur, le Conseil Bourgeoisial a été approché pour un échange, une rectification de limites, une acquisition de terrain (Parcelle N° 3546). Aujourd'hui, ces transactions ne sont pas encore assez avancées pour être soumises à l'approbation de cette assemblée, mais elles devraient aboutir ces prochaines semaines.

Aussi, le Conseil Bourgeoisial demande une délégation de compétence pour pouvoir conclure rapidement cette affaire, dès réception des accords définitifs. Pour information complémentaire, le Président rappelle que les prix des terrains sont de l'ordre de Fr. 80.-- le m<sup>2</sup>.

**Au vote, l'Assemblée approuve la délégation de compétence au Conseil Bourgeoisial pour l'acquisition d'env. 200 m<sup>2</sup> de terrain dans le secteur « Les Clous » et d'éventuelles rectifications de limites, à l'unanimité.**

### 6. NOMINATION DE LA COMMISSION BOURGEOISIALE

M. Alain PERRUCHOUD remercie les anciens membres et rappelle les tâches de cet organe spécifique qui doit soutenir les intérêts de la Bourgeoisie lorsqu'un conflit pourrait survenir avec la Commune.

Sur proposition des partis, le Conseil Bourgeoisial a approuvé la nouvelle commission bourgeoisiale 2013-2016.

Il n'y a pas de remarque, ni de proposition supplémentaire; dès lors, l'Assemblée Bourgeoisiale, par acclamation, accepte les personnes désignées, soit MM. Freddy DEVANTHERY, Président, Jérôme PELLISSIER, Fabien PERRUCHOUD, Ludovic PERRUCHOUD et Cyril ZUFFEREY.

### 7. NOMINATION DU RÉVISEUR QUALIFIÉ

A l'instar de la décision prise par l'Assemblée primaire communale en décembre 2012, le Conseil Bourgeoisial propose de nommer la fiduciaire FIDAG SA en qualité d'organe de contrôle.

M. Jean-Yves PERRUCHOUD demande si un appel d'offres a été lancé.

Le Président répond que l'appel d'offres est le même que pour la Commune.

**Au vote, l'Assemblée nomme la fiduciaire FIDAG SA comme organe de contrôle des comptes bourgeoisiaux, à l'unanimité.**

### 8. AGRÉGATION BOURGEOISIALE

Le Président présente les membres de la famille DARIOLY dont le père, Christophe, habite notre commune depuis près de 25 ans. Après son mariage avec Loriane, la famille s'établit à Vercorin, puis gagne la plaine et s'installe à l'Ouest de Réchy.

**Cette famille, composée de Loriane, Christophe, Julie et Lucas, est acceptée à l'unanimité, par acclamation.**

Le Président leur souhaite la bienvenue dans la famille bourgeoisiale et appelle les parents pour les présenter.

### 9. DIVERS

Il n'y a pas de question supplémentaire et M. Alain PERRUCHOUD clôt officiellement l'Assemblée à 20 h 45.

Il invite les participant-e-s à apprécier l'apéritif et la raclette servie par les membres de la Commission bourgeoisiale et les nouveaux Bourgeois.

**Alain Perruchoud, président**  
**François Zuber, secrétaire**

# AGRÉGATION BOURGEOISIALE

---

Cette année, trois demandes d'agrégation bourgeoisiale sont parvenues à l'administration communale. Elles ont toutes trois été soumises à la Commission bourgeoisiale et au Conseil bourgeoisial qui tous deux préavisent favorablement ces demandes à l'attention de l'Assemblée.

## **Famille CANEDA ALONSO Fernando et Veronica et leurs enfants Hestor et Enol**

La famille Caneda habite Chalais depuis 2002, à la route de Vercorin. Fernando exerce son activité de spécialiste en finance et comptabilité au sein de la fiduciaire Ametys SA à Sion. Son épouse travaille à temps partiel, comme caissière, au service de Manor à Sierre. Leur fils aînés Hector fréquente la 6ème primaire et leur deuxième fils la 3ème primaire. Les deux pratiquent le ski et le football au sein des équipes de juniors D et E3 du FC Chalais. Fernando apprécie la peau de phoque, la gymnastique et le ski. Veronica préfère la Zumba et les raquettes.

## **Famille MORGADO Ananias, et Béatrice et leurs enfants Déborah et Julien**

La famille a élu domicile à Chalais, à la route de la Cure, en 1994. Ananias est employé chez Constel-

lium à Sierre et Béatrice exerce son activité chez Coop City à Sion. Leur fille Déborah étudie en 1ère année de l'EPP de Sion et pratique la danse. Leur fils Julien fréquente le lycée-collège de la Planta, en 2ème année et est passionné de photos et de mangas.

## **Famille PIO Stéphane et Patricia et leur fils Florian**

Stéphane est chalaisard depuis sa naissance et son épouse s'est installée dans cette commune en 1996. La famille habite à la rue de Bouchia. Stéphane est patron de la carrosserie du Télé à Chalais. Son épouse assure la comptabilité de l'entreprise et travaille un soir par semaine au restaurant du Muzot à Veyras. Leur fils fréquente la 6ème primaire et se défoule dans l'équipe des juniors D du FC Chalais. La pêche, le ski, la peau de phoque, le badminton et la gymnastique font partie des loisirs de la famille.

**Alain Perruchoud, président**



> Famille Caneda



> Famille Morgado



> Famille Pio

# INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Conformément aux dispositions légales, la Commune de Chalais publie officiellement une information générale sur la qualité de l'eau potable distribuée sur son territoire.

Libellé		Vercorin	Briey	Chalais	Norme
		7/15/2013	6/17/2011	7/15/2013	
Conductivité électrique (à 20°C)	µS/cm	233	286	459	
pH		8.0	8.2	7.8	
Dureté totale	°F	13.3	15.5	25.4	
Dureté carbonatée	°F	7.0	7.6	12.1	
Calcium	mg/l	38.1	48.8	73.0	max. 200.0
Ammonium	mg/l	< 0.05	< 0.05	< 0.05	max. 0.10
Chlorures	mg/l	0.3	0.4	9.0	max. 20.0
Sulfates	mg/l	56.0	92.9	121.0	
Nitrites	mg/l	< 0.01	< 0.01	< 0.01	max. 0.10
Nitrates	mg/l	1.1	0.5	6.3	max. 40.0
Oxydabilité (consommation au KMnO4)	mg/l	1.6	0.8	1.8	
Magnésium	mg/l	6.9	8.1	14.8	max. 125.0
Sodium	mg/l	0.7	0.6	5.1	max. 20.0
Potassium	mg/l	0.3	0.2	1.4	max. 5.0

## BILAN QUALITATIF

D'après les analyses microbiologiques effectuées jusqu'ici, la qualité de l'eau s'inscrit dans les limites légales.

## TRAITEMENT DE L'EAU

Eau de la Réchy	Filtration et chloration
Eau souterraine	Aucune

## PROVENANCE DE L'EAU

Eau de la Réchy (Valeurs annuelles approximatives)	80%
Eau de source	10%
Eau de la nappe phréatique	10%

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Administration communale / 027 459 11 11

## EVITONS LE GASPILLAGE DE L'EAU POTABLE! ARROSONS INTELLIGEMMENT!

L'arrosage devrait se faire soit tôt le matin avant 8 h ou le soir après 20 h.

Trop d'eau est inutile; cette dernière sera perdue dans le sol et lessivera les engrais. De plus, une trop grande fréquence de l'arrosage risque d'augmenter les problèmes phytosanitaires.

Un arrosage de 20 l/cm<sup>2</sup> \* (ou 2 x 10 l) par semaine suffit largement pour une surface engazonnée.

\*20 l/cm<sup>2</sup> = 2 cm dans un récipient à bord droit

# MAGNIFIQUE SUCCÈS!

---

Le pari est gagné, les bus navettes de Vercorin rencontrent un magnifique succès, bien au-delà des espérances du Conseil communal.

La décision n'a pas été facile à prendre. Pour s'engager sur trois ans avec un consortium d'entreprises de transport, pour un montant de 170'000 CHF par année, prélevé exclusivement sur le ménage communal, il fallait y croire. Le Conseil communal y a cru et il a eu raison. Depuis leur mise en service, le 21 décembre jusqu'au 16 février, les bus navettes ont transporté plus de 16'000 passagers. Cela représente une moyenne de 284 passagers par jour avec une pointe de 904 passagers, le 3 janvier.

La ligne du Téléphérique, et ce n'est pas une surprise, représente la plus grande part du gâteau avec plus de 10'000 passagers transportés et une pointe de 510 personnes le 25 janvier. Il faut noter que cette ligne est en service tous les jours et qu'elle dessert le Creux-du-Lavioz lorsque l'autre ligne n'est pas en service. La ligne Les Liches – Télécabine – Le Mont n'est cependant pas en reste avec plus de 6'000 passagers transportés et une pointe à 583 personnes, le 3 janvier.

L'administration communale a reçu plusieurs courriers d'hôtes qui apprécient particulièrement ce nouveau service qui facilite les déplacements en station et permet de limiter la circulation à l'intérieur du village. La sympathie et la serviabilité des chauffeurs sont souvent relevées dans ces courriers tout comme le côté pratique des nouveaux casiers qui sont mis en location à la télécabine.

A noter encore à l'attention de nos hôtes et habitants de Vercorin que ces bus ne sont pas réservés aux skieurs, mais peuvent être utilisés gratuitement par tous les résidents pour se déplacer dans le village.

Merci aux chauffeurs et aux entreprises qui assurent la qualité de ce service et merci aussi aux nombreux utilisateurs qui participent ainsi au développement de la mobilité douce à Vercorin.

**Olivier Hugo, conseiller communal**



> En décembre 2013, la famille Iwanowski s'est vue remettre le mérite communal, pour son implication dans la vie sociale de notre commune.

# ON VEILLE SUR NOUS...

---

Vous ne le savez peut-être pas, mais en termes de secours, le Valais est particulièrement bien organisé, sous l'égide de l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours. Notre commune peut aujourd'hui compter sur la colonne de secours Anniviers-Chalais dotée de 25 personnes dont 17 ont suivi la formation de sauveteur. Ces derniers sont appelés les First.

Dès qu'un appel d'urgence arrive au 144, les First sont les premiers à être alertés et ce sont eux qui apportent les premiers soins sur le terrain. Ils connaissent les gestes utiles pour une réanimation et sont formés à l'utilisation du défibrillateur. Quatre First veillent 24/24h sur notre commune, trois sur Vercorin et un à Chalais. La proportion est inverse aux habitants, mais en contrepartie les ambulances atteignent bien plus rapidement nos villages de plaine. Le First qui assure la permanence est équipé d'un défibrillateur. Vercorin en dispose de deux supplémentaires, l'un à la Poste et l'autre au BAT. Un quatrième est mis à disposition 24/24h à la pharmacie Machoud à Chalais.

L'année dernière, la colonne de secours Anniviers-

Chalais est intervenue une quinzaine de fois sur des avalanches ou pour rechercher des personnes portées disparues. Les First quant à eux ont été appelés plus de quatre-vingt fois pour prodiguer les premiers soins en attendant l'intervention des ambulanciers.

Un grand merci et beaucoup de reconnaissance à toutes ces personnes courageuses qui se mettent à notre disposition pour nous porter secours, parfois au péril de leur propre vie.

**Alain Perruchoud, président**

## Deux numéros importants 24/24 h

**Au secours! 144**

**Médecin de garde 0900 144 033**



> La promotion civique chalaisarde, cuvée 2013

# QUELLE ÉCOLE POUR DEMAIN?

---

Lors de la cession du Grand Conseil de décembre dernier, celui-ci a refusé les propositions d'économie du DFS concernant le budget 2014. Le Conseil d'Etat a alors demandé à tous les services de l'administration cantonale de contribuer à la présentation d'un budget 2014 équilibré. Les adaptations effectuées ou les économies réalisées ont ainsi été réparties au sein des différents départements.

L'effort demandé au service de l'éducation SE représente 5 millions de francs par rapport au projet de budget 2014 présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil. Comme l'année scolaire 2013/2014 est en cours et grève déjà le budget 2014 pour 8 mois (janvier à août), les mesures devront être prises essentiellement sur les mois de septembre à décembre 2014 et toucheront ainsi l'organisation de la prochaine année scolaire.

L'organisation des classes doit donc être effectuée sur la base de la dotation de l'année scolaire 2013/2014 avec pour objectif une réduction minimale de 3% du nombre de périodes scolaires.

Toutes les périodes d'enseignement et de décharge étant prises en considération. Les décharges sont ré-

duites dans un ordre de grandeur global de 10% des périodes octroyées durant la présente année scolaire. Les dotations reconnues au subventionnement pour les directions d'école sont revues à la baisse. (10% – 20%). Tous les allègements de fin de carrière octroyés aux enseignants sont suspendus.

Concrètement, pour notre commune, se sont plus de 22 heures d'enseignement qui passent à la trappe et l'incertitude règne pour les heures de soutien qui pourront être allouées aux élèves allophones.

Selon le service de l'éducation, ces mesures d'économie revêtent un caractère particulier et exceptionnel en raison d'un contexte budgétaire défavorable. Elles ont été retenues en lieu et place d'autres possibilités qui auraient péjoré davantage, voire mis en péril, la qualité de l'enseignement.

Si le Canton doit faire des économies, est-il vraiment judicieux qu'il le fasse au détriment de l'enseignement donné à nos enfants?

**Cosette Produit, conseillère communale**



# PLAN DE SCOLARITÉ 2014 - 2015

---

## OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE: LUNDI 18 AOÛT 2014 (MATIN)

Primaires: 9h

Enfantines: 9h30

## Vacances

Automne	du mercredi 22 octobre 2014 à midi au lundi 3 novembre 2014 le matin
Immaculée Conception	lundi 8 décembre 2014
Noël	du vendredi 19 décembre 2014 le soir au lundi 5 janvier 2015 le matin
Carnaval	du vendredi 13 février 2015 le soir au lundi 23 février 2015 le matin
St-Joseph	du mercredi 18 mars 2015 à midi au vendredi 20 mars 2015 le matin

\* Ecole toute la journée le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015

Pâques	du jeudi 2 avril 2015 le soir au lundi 13 avril 2015 le matin
Ascension	du mercredi 13 mai 2015 à midi au lundi 18 mai 2015 le matin
Pentecôte	lundi 25 mai 2015
Fête-Dieu	du mercredi 3 juin 2015 à midi au vendredi 5 juin 2015 le matin

**CLÔTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE: VENDREDI 19 JUIN 2015 (soir)**

---

## FONDATION CLÉMENTINE ET MAURICE ANTILLE

La Fondation Clémentine et Maurice Antille soutient, par des bourses et des prêts d'étude et de formation, la formation postobligatoire des jeunes bourgeois de sexe masculin.

Pour être prises en considération, les demandes doivent parvenir à l'Administration communale, impérativement avant le 30 septembre, pour l'année scolaire en cours. Les formulaires de demande sont à disposition au Secrétariat communal ou sur le site [www.chalais.ch](http://www.chalais.ch).

# COMPTES 2013 ET BUDGET 2014 DE LA BOURGEOISIE

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

L'exercice 2013 de la Bourgeoisie est exceptionnel dans la mesure où il enregistre la vente d'un terrain dans la zone industrielle de Daval. En conséquence, les recettes de cet exercice s'élèvent à 625'138 CHF pour des dépenses de 66'198 CHF, en baisse par rapport à 2012. Ainsi, la marge d'autofinancement qui en découle se monte à 558'940 CHF.

Les principaux écarts à relever, entre le budget 2013 et les comptes, concernent les rubriques suivantes :

### CONCIERGERIE DE LA MAISON BOURGEOISIALE

- Des travaux particuliers ont été entrepris pour l'entretien des aménagements extérieurs;

### CHARGES DE LA MAISON

#### BOURGEOISIALE DE CHALAIS

- Le boiler ainsi qu'un urinoir ont dû être remplacés et quelques mises en conformité électriques ont été réalisées suite au contrôle OIBT;

#### CHARGES BÂTIMENTS DE SIGEROULAZ

- L'étude prévue au budget 2012 n'a pas été effectuée;

#### RÉCEPTION

- La seule dépense concerne l'Assemblée bourgeoisiale;

#### COMPTABILITÉ ET FRAIS ADMINISTRATIFS

- Le montant prévu au budget pour le contrôle fiduciaire avait été surestimé et le compte 2012 enregistrait des transitoires;

#### DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATIONS

- Deux nouveaux droits de superficie ont été octroyés et encaissés en 2013; en revanche, les encaissements liés aux terrains vendus ont été interrompus au moment de la vente;

#### GAIN SUR PATRIMOINE FINANCIER

- Les terrains vendus de la zone industrielle de Daval n'ayant pas de valeur historique au bilan, le résultat de la vente est porté au compte de fonctionnement;

#### AGRÉGATION DE NOUVEAUX BOURGEOIS

- L'agrégation n'avait pas été prévue au budget;

#### VENTE DE BOIS

- Le Triage forestier effectuée des coupes de bois en dehors des forêts de protection, en fonction des opportunités de vente de ces bois;

Compte tenu de la marge d'autofinancement exceptionnelle de cet exercice, nous avons procédé à l'amortissement complet des actions de la société de la Télécabine de Vercorin SA pour un montant de 100'000 CHF et procédé aux amortissements ordinaires pour un montant de 70'100 CHF, dans le respect des règles imposées par l'Etat du Valais. Ainsi, l'exercice 2012 se termine avec un bénéfice de 388'840 CHF. La fortune de la Bourgeoisie au 31 décembre 2013 s'élève à 741'014 CHF.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

Le budget de fonctionnement 2013 a été établi sur la base des comptes 2012 et 2013. Il mérite des commentaires pour les rubriques suivantes :

### CHARGES MAISON BOURGEOISIALE DE VERCORIN

- Il est prévu des travaux d'assainissement liés à des problèmes d'humidité;

### ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DES PÂTURAGES

- Un contrat a été conclu avec un éleveur d'ânes pour l'entretien de l'alpage de Sigeroulaz;

### RÉCEPTIONS

- La traditionnelle sortie des bourgeois aura lieu en 2014;

### INTÉRÊT DES DETTES

- La bourgeoisie n'a plus de dettes bancaires;

### DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATION

- La recette diminue compte tenu de la vente, en 2013, des terrains dans la zone industrielle de Daval;

### AGRÉGATION DE NOUVEAUX BOURGEOIS

- Trois familles ont fait leur demande d'agrégation pour l'assemblée 2014;

Les dépenses prévues s'élèvent à 70'700 CHF et les recettes à 149'765 CHF. Il en résulte une marge d'autofinancement de 79'065 CHF. Après avoir procédé aux amortissements ordinaires de 69'500 CHF, l'exercice 2014 devrait se boucler avec un bénéfice de 9'565 CHF. La fortune au 31 décembre 2014 devrait s'afficher à 750'000 CHF.

## BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2014

Aucun investissement n'est prévu au budget 2014.

## COMPTES 2013 ET BUDGET 2014 DE LA BOURGEOISIE

### PLAN FINANCIER 2015 - 2018

En termes d'investissement, le Conseil bourgeoisial envisage effectuer certains travaux de rénovation et d'adaptation des bâtiments de Sigeroulaz. Ces travaux ne sont toutefois pas encore planifiés. D'autre part, le Conseil bourgeoisial restera attentif aux opportunités d'acquisition de terrain ou autres qui

pourraient se présenter. Tous ces objets devront bien entendu obtenir l'aval de l'Assemblée.

Le compte de fonctionnement, quant à lui, ne devrait pas subir de modifications ces prochaines années. Ainsi, vu les excédents de financement prévisibles, le compte «Fortune» du bilan devrait atteindre environ 765'000 CHF au 31 décembre 2018.

BOURGEOISIE DE CHALAIS		COMPTES 2012	BUDGET 2013	COMPTES 2013	BUDGET 2014
<b>30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
301.00	Conciergerie de la maison bourgeoisiale	6'821.05	7'000.00	9'346.95	9'500.00
302.00	Commission bourgeoisiale	0.00	500.00	0.00	500.00
303.00	Charges sociales	1'054.25	1'000.00	644.90	700.00
		<b>7'875.30</b>	<b>8'500.00</b>	<b>9'991.85</b>	<b>10'700.00</b>
<b>31</b>	<b>BIENS ET SERVICES</b>				
314.00	Charges des immeubles	2'723.25	3'000.00	2'104.65	3'500.00
314.01	Charges maison bourgeoisiale de Chalais	10'624.65	7'500.00	8'813.70	7'500.00
314.02	Charges maison bourgeoisiale de Vercorin	1'697.20	1'700.00	1'865.25	6'400.00
314.03	Charges bâtiments de Sigeroulaz	4'877.25	10'000.00	6'369.65	7'000.00
314.04	Entretien et surveillance des forêts	0.00	0.00	0.00	0.00
314.05	Entretien et surveillance des pâturages	0.00	0.00	0.00	4'000.00
318.00	Réceptions	5'896.40	1'500.00	306.15	5'000.00
318.10	Vinification	13'905.60	13'500.00	14'835.85	14'000.00
318.20	Comptabilité et frais administratifs	16'987.15	9'000.00	6'664.35	7'000.00
319.00	Impôts et cotisations	6'260.60	5'500.00	5'897.50	5'600.00
		<b>62'972.10</b>	<b>51'700.00</b>	<b>46'857.10</b>	<b>60'000.00</b>
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>				
321.00	Intérêts des dettes	5'556.15	4'500.00	9'349.08	0.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>76'403.55</b>	<b>64'700.00</b>	<b>66'198.03</b>	<b>70'700.00</b>
<b>42</b>	<b>REVENU DES BIENS</b>				
423.00	Droits de superficie et locations	73'142.65	74'100.00	78'773.85	71'565.00
423.10	Locations maison bourgeoisiale de Chalais	230.00	500.00	450.00	500.00
423.20	Locations maison bourgeoisiale de Vercorin	30'500.00	30'500.00	30'550.00	30'500.00
423.30	Locations des bâtiments de Sigeroulaz	22'228.70	30'000.00	25'000.00	25'000.00
424.00	Gain sur patrimoine financier	0.00	0.00	456'690.00	0.00
425.00	Frais récupérés	0.00	0.00	0.00	0.00
		<b>126'101.35</b>	<b>135'100.00</b>	<b>591'463.85</b>	<b>127'565.00</b>
<b>43</b>	<b>CONTRIBUTIONS</b>				
431.00	Agrégation de nouveaux bourgeois	1'400.00	0.00	1'700.00	5'200.00
435.00	Vente de bois	2'082.00	0.00	14'835.05	0.00
435.10	Vente de vin	17'361.10	17'000.00	17'139.50	17'000.00
436.00	Mesures sylvicoles - entretien des forêts		0.00	0.00	0.00
452.00	Participation communale au garde forestier		0.00	0.00	0.00
		<b>20'843.10</b>	<b>17'000.00</b>	<b>33'674.55</b>	<b>22'200.00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>146'944.45</b>	<b>152'100.00</b>	<b>625'138.40</b>	<b>149'765.00</b>
	<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>70'540.90</b>	<b>87'400.00</b>	<b>558'940.37</b>	<b>79'065.00</b>
	<b>BENEFICE AVANT AMORTISSEMENTS</b>	<b>70'540.90</b>	<b>87'400.00</b>	<b>558'940.37</b>	<b>79'065.00</b>
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>				
330.00	Amortissements comptables	55'500.00	60'500.00	160'500.00	60'500.00
331.00	Amortissements du patrimoine	11'000.00	15'000.00	9'600.00	9'000.00
		<b>66'500.00</b>	<b>75'500.00</b>	<b>170'100.00</b>	<b>69'500.00</b>
	<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>4'040.90</b>	<b>11'900.00</b>	<b>388'840.37</b>	<b>9'565.00</b>

## COMPTES 2013 ET BUDGET 2014 DE LA BOURGEOISIE

### BOURGEOISIE DE CHALAIS

### BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF		2012	2013
<b>10</b>	<b>DISPONIBLE ET COURT TERME</b>		
102.00	Banque Raiffeisen		71'743.72
		0.00	71'743.72
<b>11</b>	<b>AVOIRS</b>		
115.00	Débiteurs	72'877.30	30'092.60
		72'877.30	30'092.60
<b>12</b>	<b>PLACEMENTS</b>		
121.00	Titres	100'001.00	1.00
123.00	Terrains	365'158.00	350'158.00
123.30	Maison bourgeoisiale de Chalais	165'000.00	150'000.00
123.41	Rénovation maison bourgeoisiale de Vercorin	547'000.00	516'500.00
123.50	Bâtiments de Sigeroulaz	0.00	0.00
124.00	Mobilier	1.00	1.00
		1'177'160.00	1'016'660.00
<b>13</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>		
139.00	Actifs transitoires	121'531.90	97'414.05
		121'531.90	97'414.05
<b>14</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>		
140.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
141.00	Forêts	96'000.00	86'400.00
		96'001.00	86'401.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1'467'570.20</b>	<b>1'302'311.37</b>

PASSIF		2012	2013
<b>21</b>	<b>DETTES A COURT TERME</b>		
210.00	Banque Raiffeisen	313'785.60	0.00
		313'785.60	0.00
<b>22</b>	<b>DETTES A LONG TERME</b>		
220.01	Raiffeisen - Emprunt	0.00	0.00
220.02	Raiffeisen - Emprunt 2007	150'000.00	0.00
230.00	Prêt communal pour maison Vercorin	547'000.00	516'500.00
		697'000.00	516'500.00
<b>25</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		
259.00	Passifs transitoires et créanciers	100'002.05	40'188.45
		100'002.05	40'188.45
<b>28</b>	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>		
280.00	Fonds forestier	4'609.40	4'609.40
		4'609.40	4'609.40
<b>29</b>	<b>FORTUNE</b>		
290.00	Fortune nette au 1er janvier	348'132.25	352'173.15
291.00	Variation de fortune	4'040.90	388'840.37
		352'173.15	741'013.52
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1'467'570.20</b>	<b>1'302'311.37</b>

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi  
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Case postale 22  
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11  
Fax 027 459 11 00  
[chalais@chalais.ch](mailto:chalais@chalais.ch)  
[www.chalais.ch](http://www.chalais.ch)

## DÉCHETTERIES

Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

Déchetterie intercommunale des Etreys  
M. Marcel VALIQUER

Toute l'année	
Lundi	14 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h      14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h      14 h à 17 h

Déchetterie de Vercorin

	Été dès le 15 mars	Hiver dès le 1 <sup>er</sup> novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h 13 h à 15 h	10 h à 12 h

# ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Evolution de la population de la commune (Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Commune	3000	3057	3057	3135	3181	3207	3226	3365
Chalais	1049	1065	1069	1096	1099	1110	1109	1163
Réchy	1280	1308	1311	1330	1348	1350	1379	1419
Briey	88	99	105	106	134	139	143	148
Vercorin	583	585	587	603	600	608	595	635

